

Charles Debbasch revient... puis repart

C'est le journal *Le Point* qui le révèle dans sa livraison du 21 août: Charles Debbasch, l'ex-doyen de la faculté de droit d'Aix et ex-conseiller du président de la République Valéry Giscard d'Estaing, s'est rendu à Paris au mois de juillet dernier, avant de repartir dans son nouveau pays, le Togo, sans être autrement inquiété.

Sous le coup d'un mandat d'arrêt international depuis sa condamnation à un an de prison ferme pour "abus de confiance" par la cour d'appel d'Aix en 2005, Charles Debbasch échappe depuis à une institution pour laquelle il a beaucoup œuvré: la justice. Rappelons qu'il avait été condamné dans le cadre de l'affaire de la Fondation Vasarely. Il était notamment soupçonné (avec d'autres protagonistes) d'avoir détourné de très nombreuses œuvres léguées par le maître de l'optique art à la fonda-

tion qu'il avait lui-même créée en 1973.

Selon *Le Point*, Charles Debbasch se serait présenté, de son plein gré le 13 juillet au service chargé de l'application des peines au parquet de Paris, afin de se constituer prisonnier. Mais aucun magistrat n'aurait accepté d'enclencher la procédure qui aurait dû le conduire en prison.

A l'été 2007, déjà, Charles Debbasch avait été intercepté à Bruxelles par la police belge en vue de son extradition, mais la France n'avait pas bronché et il avait pu repartir tranquillement au Togo.

Tolérance zéro, peine plancher, suppression de l'amnistie... autant de concepts que le condamné et éminent juriste Debbasch n'aura jamais eu l'heur d'éprouver par lui-même. A son corps défendant. ■